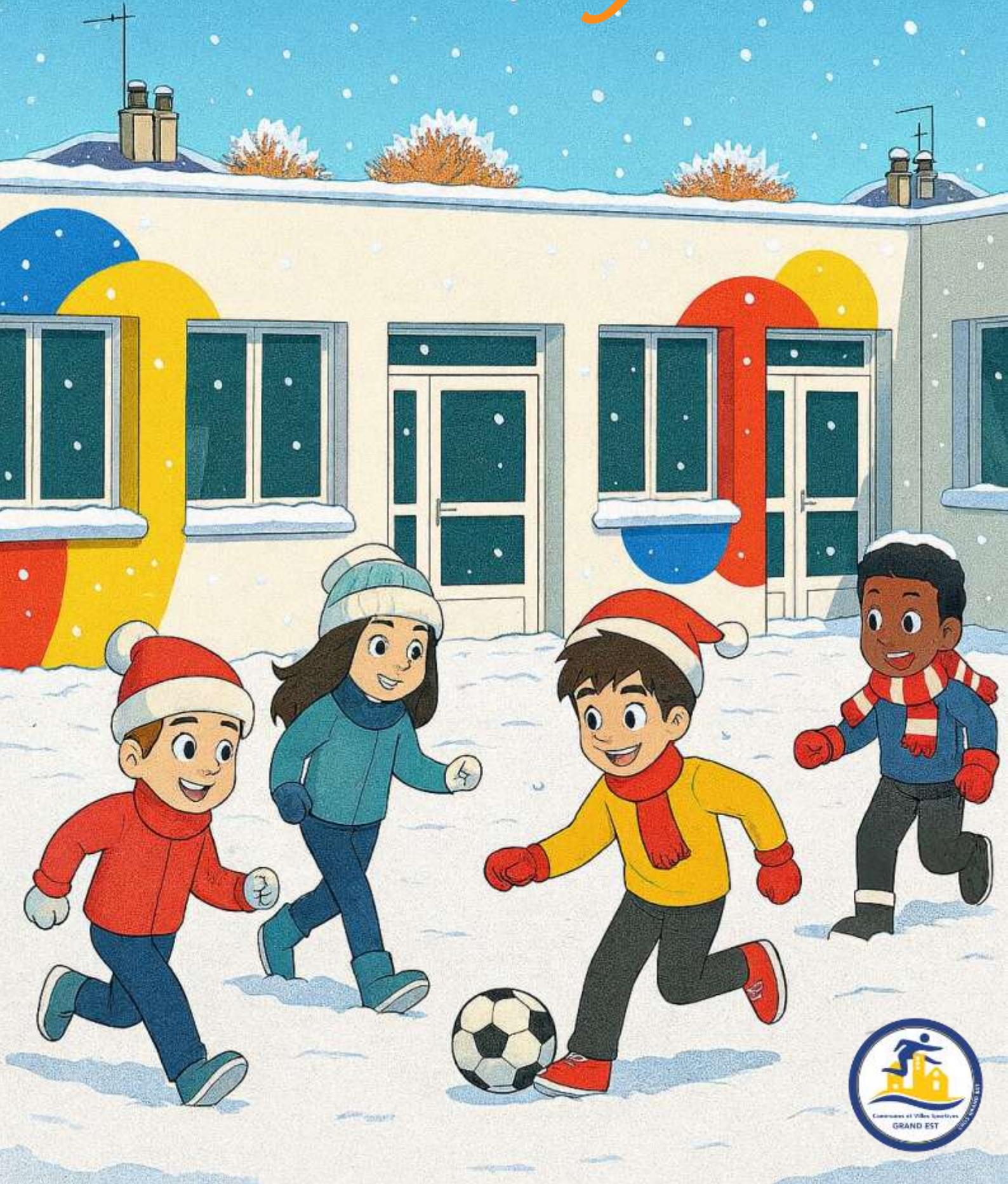


Bulletin d'informations municipales - N° 104 - Décembre 2025



Le Sarrysien





11 Novembre 2025 : les Sarrysiens ont participé, nombreux, à la cérémonie devant notre Monument aux Morts.
Le message de la ministre des Armées et des Anciens Combattants, le dépôt de gerbe, la minute de silence ont rappelé l'importance de transmettre la mémoire. Un moment tout particulier avec les enfants de l'école élémentaire qui ont lu les noms des Sarrysiens disparus pour la France et chanté la Marseillaise. Un beau moment de mémoire et de transmission entre générations.



Les travaux de la rue Jacques Brel



Du côté des commerces	4
Informations générales	4
Les élections municipales de 2026	6
Commissions municipales	5,8 à 15
Infos RN 44.....	18
L'amicale des fêtes	20
Délibérations du conseil municipal	21
État civil	22
La recette	22

Sommaire

Édito

Chères Sarrysiennes, Chers Sarrysiens,

Une rentrée toujours aussi dynamique pour notre village.

Les enfants se retrouvent pour une nouvelle année scolaire. Une nouvelle animation leur est proposée, « EcoPousse », dédiée à la transition écologique.

Les associations proposent toujours plus d'activités sportives et ludiques animées souvent par des bénévoles.

A ce titre, le Comité Régional Olympique et Sportif du Grand Est a attribué à notre collectivité, le label « Commune Sportive », une belle récompense pour tout le travail fourni par nos associations.

L'ouverture des bâtiments municipaux au public a rencontré un franc succès : de nombreux Sarrysiens sont venus visiter, découvrir et ont posé beaucoup de questions.

Les animations organisées dans le cadre d'Octobre Rose, avec la participation des commerçants, ont permis de récolter des fonds pour la recherche contre le cancer.

Le dynamisme des commerces locaux et itinérants apporte un vrai service à la population.

Enfin, des travaux d'entretien de voirie ont été réalisés rue Basse, rue de l'Eglise, rue du Thermot et une rénovation complète d'une partie de la rue Jacques Brel.

En ce qui concerne la RN44, il faut attendre la fin de l'étude environnementale en cours, « études 4 saisons ». Celle-ci devrait être mise en enquête publique au deuxième semestre 2026, première étape avant l'avancement du projet.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes.

Bonne lecture

Hervé Maillet
Maire de Sarry

Nos services à votre écoute

Accueil téléphonique
03 26 65 87 02
du lundi au vendredi

contact.mairie@sarry-champagne.net

Accueil du public le mardi de 13h30 à 17h30
et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Le maire reçoit sur rendez-vous : prendre contact avec le secrétariat.
Il en est de même pour les adjoints, selon leurs délégations de compétences.



Suivez l'actualité de Sarry
<http://sarry-champagne.net>



Facebook
Sarry.Marne.Officiel

Téléchargez
l'application
CityAll



Du côté des commerces et des services

L'offre commerciale dans la commune continue de se renforcer.

Vous connaissez les commerces locaux :

- Superette Sitis Market
- Coiffeurs L'Atelier des embellis et Elodie Coiffure
- Boulangerie Roblet
- Restaurant La Fabrique de Charley
- Auto-école Mireille Pilote
- Salon de tatouage Fostatouer
- Caisse d'Epargne
- Café du Commerce
- Onglerie Nails Art & Co
- Ainsi que les partenaires médicaux et paramédicaux
- Sans oublier les nombreux artisans

En complément des commerces sédentaires, plusieurs **professionnels ambulants** sont désormais présents chaque semaine sur la place du Commerce :

- **Lundi soir** : Kebab – de 17h à 21h30
- **Samedi matin** : Jeff, Boucher-charcutier – de 8h à 12h
- **Dimanche matin** : Rôtisserie – de 8h à 13h
- **Ponctuellement** : vente de plantes et de produits de saison

Grâce à ces nouveaux services, les **Sarrysiens** bénéficient d'une offre diversifiée et de proximité, favorisant une **consommation locale** et le dynamisme du village.

Nous apprenons le départ du docteur Duhamel pour la fin d'année. Nous lui souhaitons bonne continuation dans sa nouvelle région. Au moment où nous écrivons ces lignes, le nom de son remplaçant n'est pas connu.

Informations générales

Des frais supplémentaires pour les abonnés ne disposant pas du compteur LINKY

Depuis le 1^{er} août 2025, les foyers ne disposant pas du compteur LINKY vont être facturés de frais de gestion spécifiques, notamment de relèves d'index, qui ne peuvent se faire à distance, correspondant à un montant fixe de 3,24€ HT par mois.

Pour en savoir plus, télécharger la délibération de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) : <https://www.cre.fr/documents/deliberations/tarif-dutilisation-des-reseaux-publics-de-distribution-delectricite-turpe-7-hta-bt-1.html>

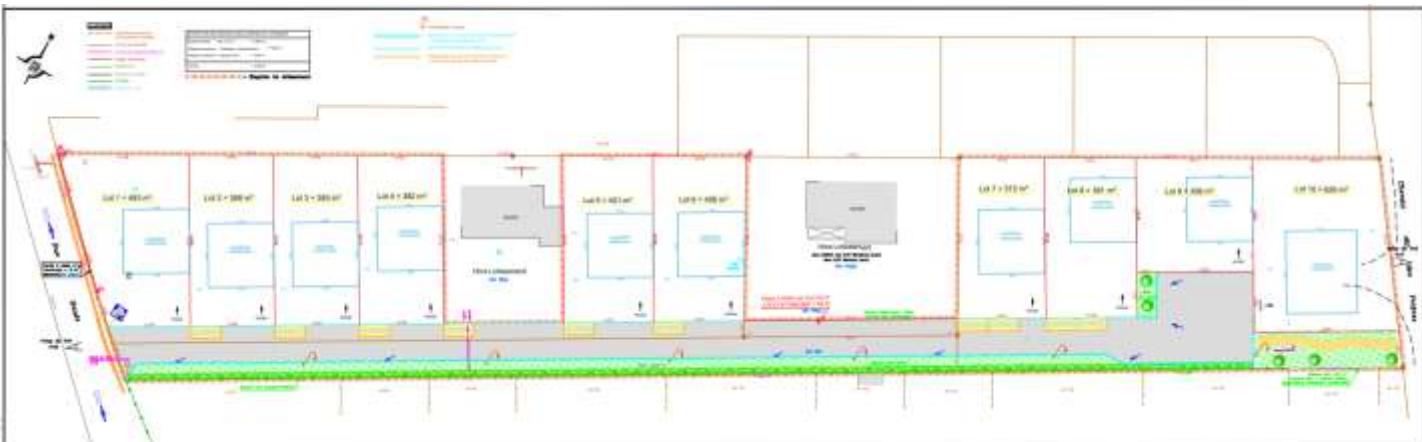
Chèque énergie : nouvelles modalités d'application

Les principales dispositions sont les suivantes :

- Attribution au foyer fiscal (et non plus au ménage) titulaire du contrat d'électricité, sous condition de revenu fiscal de référence inférieur à 11 000 € par unité de consommation
- Possibilité pour les foyers éligibles de demander le chèque via une plateforme en ligne (dès mi-octobre 2025) ou par courrier, entre le 1er janvier et le 31 décembre de chaque année.
(Dispositif dérogatoire 2025 : demandes et réclamations jusqu'au 28 février 2026.)

Le montant est inchangé depuis 2019 : de 48 € à 277 € selon les revenus et la composition du foyer fiscal.

Pour 2025, l'aide sera versée en une fois, avant le 31 janvier 2026.



Urbanisme

Un permis d'aménager pour la réalisation de 10 lots rue Haute a été accordé. A la suite de la démolition d'un hangar le long de la rue Haute, 10 pavillons destinés à la location seront construits entre les maisons existantes. La viabilisation de ce lotissement pourrait être réalisée au premier semestre 2026.

Le conseil municipal a proposé à la famille FLOT de dénommer la rue de ce futur lotissement « Maurice FLOT », maire de Sarry de 1971 à 1977. La famille a donné son accord.

Maurice FLOT a pris ses fonctions de maire après le décès, en cours de mandat, de son prédécesseur, Jean RENAULT.

Avec son conseil municipal, il a été à l'initiative des réflexions pour la construction de la salle des fêtes et le développement des lotissements dans la commune.

Il est décédé en 2019, à l'âge de 88 ans.



Votre sapin aura une 2ème vie : la commune de SARRY vous propose de déposer votre sapin dans l'une des aires d'apport volontaire mises à disposition jusqu'à fin janvier :

- Esplanade du Château - place de la mairie
- Arrière de la place du Commerce
- Rue Daniel Balavoine
- Jardin des Vignes
- Rue des Fosses
- Espace « apport volontaire des verres » de la route de Sogny



Les agents des services techniques broieront ces sapins naturels pour en faire un paillage qui participera à l'entretien des massifs communaux.

Pour cela tous les sapins acceptés doivent être naturels, peu importe leurs tailles mais ils ne doivent pas être mis dans un sac, y compris biodégradable et doivent être débarrassés de leurs décorations.

Vous pouvez aussi déposer votre sapin naturel ou votre sapin **synthétique** ou **floqué** à la déchèterie de Châlons-en-Champagne.

Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections des conseillers municipaux.

Afin de préparer au mieux les scrutins, vous pouvez prendre connaissance des éléments officiels relatifs à cette échéance.



Les élections municipales de 2026

Quel est le mode de scrutin ?

L'élection des conseillers municipaux a lieu au suffrage universel direct. Le conseil municipal nouvellement élu, désigne ensuite le maire de la commune.

Pour voter :

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales de votre commune.

L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée :

- *en ligne* jusqu'au sixième mercredi précédent le scrutin (**4 février 2026**)
- par le *document papier* « CERFA n°12669*02 » pour les français ou « CERFA n° 12671*02 » pour les citoyens européens *au plus tard le 6 février 2026, à déposer en mairie du lieu de résidence.*

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen
- déménagement récent
- acquisition récente de la nationalité française
- droit de vote récemment recouvré

Quelles sont les modalités d'inscription ?

Vous devez remplir deux conditions cumulatives :

- **Avoir le droit de vote**, ce qui implique de :
 - ◊ posséder la nationalité française ou être membre de l'union européenne
 - ◊ être **majeur** (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour
 - ◊ jouir de ses **droits civils et politiques**
- **Avoir une attaché avec la commune au titre de :**
 - ◊ son domicile principal
 - ◊ sa qualité de contribuable
 - ◊ sa qualité de gérant de société



Inscription d'office à 18 ans

Si vous êtes français et que vous avez fait votre recensement citoyen à 16 ans, vous êtes inscrit automatiquement sur la liste électorale à 18 ans par l'INSEE.

L'Insee se base sur les informations que vous avez données lors de votre recensement citoyen.

En conséquence, vous êtes inscrit d'office
sur la liste électorale de la commune
où vous vous êtes fait recenser.

La carte électorale :

- elle est remise à l'occasion d'une cérémonie de citoyenneté organisée par le maire pour les jeunes de 18 ans
- envoyée par courrier au plus tard 3 jours avant le scrutin (élection ou référendum)
- mise à votre disposition le jour de l'élection à votre bureau de vote. Vous pouvez l'obtenir en présentant votre pièce d'identité

Nouveau : la procuration 100 % en ligne

Il est désormais possible de faire sa demande de procuration sans se déplacer, grâce à l'**identité numérique certifiée France Identité**.

Une démarche simplifiée, pratique et valable pour les prochaines élections municipales.
Plus d'infos sur <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A18658>

Comment vérifier son inscription sur les listes électorales ?

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Ce service vous permet de :

- savoir **sur quelle liste électorale** vous êtes inscrit
- connaître **l'adresse de votre bureau de vote**
- connaître votre **numéro national d'électeur**
- savoir si vous avez des **procurations en cours**
- télécharger votre **attestation d'inscription sur les listes électorales**

Qui peut voter aux élections municipales ?

Pour pouvoir voter aux [élections municipales 2026](#), un électeur doit :

- avoir au moins 18 ans
- être de nationalité française ou d'un pays membre de l'Union européenne
- être inscrit sur les listes électorales
- jouir de ses droits civils ou politiques

Où voter à SARRY ?

- Bureau 1 : Salle du Colombier (derrière la mairie)
- Bureau 2 : Ecole élémentaire rue du Thermot



Quelle pièce d'identité pour voter ?

Les documents à présenter sont différents, selon que vous êtes français ou que vous avez la nationalité d'un autre pays membre de l'Union européenne :

- Français :
 - ◊ carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
 - ◊ passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
 - ◊ permis de conduire
 - ◊ carte vitale avec photographie
 - ◊ carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
 - ◊ carte d'identité d'élu local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
 - ◊ ou tout document d'identité comportant une photographie
- Européen :
 - ◊ Carte nationale d'identité en cours de validité délivrée par l'administration compétente de l'État dont vous êtes titulaire de la nationalité
 - ◊ Passeport en cours de validité délivré par l'administration compétente de l'État dont vous êtes titulaire de la nationalité
 - ◊ Titre de séjour (en cours de validité)...

Pour tout renseignement, contactez le secrétariat de mairie.

Le saviez-vous ?

Le programme d'entretien de nos voiries est défini lors de la consultation de la **commission Voiries**, qui analyse les besoins de chaque secteur et les classe par priorité (sécurité, usure...). Le **conseil municipal** valide ensuite le programme lors du vote du budget. Les travaux sont ensuite confiés à une entreprise sélectionnée par **appel d'offres**, garantissant qualité et transparence.



Voirie

Objectif atteint pour les 280 mètres de la Rue Jacques Brel refaits à neuf et un planning de travaux tenu par l'entreprise COLAS qui a terminé le chantier fin août 2025.

Bilan : une chaussée neuve (désormais en sens unique), des places de parking supplémentaires, un éclairage public neuf (réseau électrique et candélabres), des **noues** d'infiltration.

L'inauguration a eu lieu le 16 octobre 2025 en présence du Sous-Préfet de Châlons-en-Champagne, du Député de l'arrondissement, du Président du Conseil Départemental, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, de Châlons-Agglo et des riverains.

Des plantations d'arbres, réalisées par le service Technique fin novembre, ont complété l'aménagement. Ainsi, nous découvrirons dès le printemps les essences choisies.

Un grand merci au bureau d'études Infrastructures de Châlons-Agglo pour les études avant-projet, le montage des dossiers pour le financement et le suivi des travaux durant les 10 mois de chantier.

Entretien des voiries en 2025

Durant la première quinzaine d'octobre, des travaux d'entretien de voiries ont été effectués :

- rue Basse : 530 m de trottoirs
- rue du Thermot (côté impair) : 90 m de trottoirs
- rue de l'Eglise et 1^{ère} partie de la rue Basse (devant la salle des fêtes) : 1200 m² de chaussée
- angle rue Haute - rue des Bleuets : le carrefour a été élargi au niveau du Stop afin de permettre aux automobilistes de disposer d'une meilleure visibilité mais aussi d'améliorer la circulation des bus en cas d'utilisation de l'itinéraire de délestage sur la liaison Moncetz-Sarry.

Eclairage Public

Cette fin d'année, la rénovation de l'éclairage public concerne la piste cyclable entre Châlons et Sarry, le parking du Gymnase, le haut de la route de l'Epine, la rue de l'Eglise mais aussi la Grande Rue (côté Moncetz) et la rue du Pont Pillard.

Ainsi 74 points seront modernisés par un passage à la technologie LED.

Le choix des zones traitées se fait suivant plusieurs critères :

- Ancienneté du matériel
- Uniformité dans le type d'éclairement
- Traitement des zones énergivores

Energie : qu'en est-il des objectifs de la sobriété énergétique dans lesquels la commune s'est engagée il y a 5 ans ?

- le passage à l'éclairage LED a permis une réduction de 30 % de la consommation d'électricité
- la lutte contre la pollution lumineuse reste un axe majeur



Bâtiments communaux

Ravalement de façade de l'école élémentaire

Cet été, un coup de fraîcheur a transformé la façade de l'école élémentaire (photo de couverture). Dès le début juillet, le Service Technique de Sarry s'est attelé à préparer les murs extérieurs afin de recevoir des couleurs vives coordonnées avec l'aménagement de sécurisation côté route et les couleurs dominantes dans la fresque sous le préau.

Le choix des formes est le fruit d'une concertation entre l'équipe enseignante, la Commission Bâtiments et le Service Technique.

Dès l'été prochain, l'école maternelle devrait aussi se refaire une beauté.

Nouveauté au Gymnase de la Blaise

Après concertation et écoute des besoins des principales associations, la gestion et la supervision des accès au bâtiment ont été modernisées. Désormais la mairie a la possibilité de programmer les badges d'accès selon les créneaux des activités.

Après des travaux durant l'été et la formation du personnel de la Mairie, le nouveau support a été opérationnel dès le début septembre.

Deux mois d'apprentissage ont permis aux utilisateurs et superviseurs de dompter ce nouvel outil qui permet de gérer au mieux cette structure et optimiser l'utilisation du bâtiment.

Journée portes ouvertes des bâtiments municipaux

Le 4 octobre, environ 20 à 45 personnes (suivant les lieux) ont visité les bâtiments municipaux : une initiative lancée pour familiariser les Sarrysiens avec ces lieux.

La commission sport, culture et loisirs a orchestré cet événement, suscitant enthousiasme et engagement des participants et bénévoles.

Le quizz à compléter en fonction des informations présentes sur chaque site, a ravi, les participants, et notamment les jeunes, qui se sont prêtés au jeu. Les intérêts des visiteurs étaient au rendez-vous, principalement à la bibliothèque, aux écoles, à l'église et aux services techniques. Les informations délivrées ont permis à chacun de découvrir, en fonction du site, l'histoire, le fonctionnement ou les services proposés. Les visiteurs ont bien apprécié ces visites, malgré le manque de temps parfois, pour se rendre sur tous les lieux.

Quelques points forts de cette journée :

- Bibliothèque Germaine Maillet : découverte de la bibliothèque et des services proposés
- Eglise Saint-Julien : présence de l'organiste lors de cette journée et inscription pour visiter le clocher par une dizaine de personnes le samedi suivant
- Ecole maternelle : découverte du tunnel sensoriel pour les petits allant à la sieste
- Services techniques : présentation du matériel et du camion électrique...

Les fiches descriptives des bâtiments communaux sont accessibles sur le site de la commune.



Jacques-Yves Cousteau

l'explorateur du « monde du silence »



Affaires scolaires

L'école maternelle s'adapte pour accueillir toujours plus de petits !

Cette année, l'école maternelle de notre commune a le plaisir d'accueillir **80 enfants**, de la petite à la grande section. Une belle dynamique, avec **6 élèves de plus** qu'en 2024, et une augmentation particulièrement marquée chez les tout-petits : 32 enfants en petite section, contre 21 l'an dernier.

Pour répondre à cette croissance, la municipalité a mis en place plusieurs adaptations :

- **Un dortoir repensé** : l'achat de 16 lits superposés permet d'offrir un espace de repos confortable et sécurisé pour tous.
- **Un encadrement renforcé** : le temps de présence des ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) a été augmenté. Désormais, 3 ATSEM sont présentes le matin comme l'après-midi, assurant un accompagnement attentif et bienveillant pour chaque enfant.
- **Laura**, présente déjà l'an dernier sur les temps périscolaires (garderie et cantine) est venue renforcer l'équipe auprès d'**Angélique, Tiphanie et Cindy**. Un grand merci à toutes les 4 pour leur dévouement et bienvenue à nos petits nouveaux !

Cette année, l'équipe pédagogique de l'école maternelle est composée de :

- Madame CHARNOTET, directrice de l'école, avec une classe de Petits/Moyens.
- Madame PANNETIER GOFFIN prend en charge une classe de Petits/Grands.
- Nous avons le plaisir d'accueillir Madame VIGLIECCA, nouvelle enseignante, qui rejoint l'équipe avec une classe de Petits/Grands. Bienvenue à elle !
- Madame DADART intervient pour assurer le temps de décharge de direction de Madame CHARNOTET (un lundi sur trois).
- Madame AUBRY occupe le poste d'AESH (Accompagnante d'Élèves en Situation de Handicap), apportant son soutien aux enfants qui en ont besoin.

Comme chaque année, l'école maternelle accueille plusieurs stagiaires de **L'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation** (INSPE) (Hélyna, Elisa, Joshua et Cory) et contribue ainsi à la formation des futurs professionnels de l'éducation.

Cette équipe offre un environnement stimulant et bienveillant pour tous les enfants.
Merci à elle pour son dévouement au quotidien !

Une année scolaire riche en projets pour l'école élémentaire

Celle-ci accueille cette année 141 enfants, dont 27 issus de la commune de Moncetz-Longevas. Les classes sont organisées de manière à favoriser les apprentissages et l'épanouissement de chaque élève :

- CP : 19 élèves : Mmes Guyot, STANFORD
- CP/CE1 : 21 élèves : Mme MATHERON
- CE1/CE2 : 24 élèves : Mme NEVEUX
- CE2/CM1 : 25 élèves : M. PRUVOST
- CM1/CM2 : 26 élèves : Mme SANCHEZ
- CM1/CM2 : 26 élèves : Mme GENSON

Le fonctionnement de l'école : innovations et projets pédagogiques

Nouveaux programmes et enseignements

Cette année marque la mise en place des nouveaux programmes :

- Éducation morale et civique pour les CE1 et CM2 (et pour les CE2 à la rentrée 2026)
- Français et mathématiques : les programmes publiés en 2024 sont désormais appliqués
- Enseignement Vie Affective et Relationnelle (EVAR) : 3 séances par an pour chaque niveau, afin de renforcer les compétences sociales et émotionnelles des élèves

Évaluations nationales : des résultats encourageants

Pour la deuxième année consécutive, toutes les classes ont participé aux évaluations nationales.

Les CP seront de nouveau évalués en janvier 2026.

Les résultats, globalement satisfaisants, ont fait l'objet d'un retour individuel aux parents, renforçant le dialogue entre l'école et les familles.

Le projet d'école : un engagement pour la réussite de tous

Réécrit l'an dernier, il s'articule autour de trois axes majeurs :

- Calcul posé et mental : renforcement des compétences en mathématiques
- Compréhension et vocabulaire : création d'un cahier de vocabulaire et harmonisation des outils pédagogiques
- Prévention du harcèlement : mise en place d'un plan de prévention et d'un protocole de prise en charge. L'école a participé à la journée nationale de lutte contre le harcèlement (NAH) le 6 novembre, avec des actions prolongées tout au long de l'année

Santé et bien-être : des initiatives pour tous

- Initiation aux gestes de premiers secours : M. LOSSET interviendra de nouveau pour former les élèves
- Promotion de la santé mentale : un protocole sera formalisé en décembre pour mieux repérer et accompagner les élèves en situation de mal-être
- Résidence EPS : des conseillers pédagogiques interviendront pour travailler sur le sport et l'éducation à la santé.

Sorties et partenariats

Les élèves bénéficieront de sorties régulières :

- Piscine, patinoire, piste routière, et bibliothèque de Sarry et Châlons
- Projet élémentaire/maternelle : les élèves de Mme Sanchez liront des histoires aux maternelles
- En juin, les enfants des grandes sections seront accueillis deux fois par semaine dans les classes de CP, pour une transition en douceur vers l'élémentaire

L'année scolaire 2025/2026 s'annonce riche en projets pédagogiques. L'équipe éducative, les élèves et les parents sont invités à s'investir ensemble pour faire de cette année une réussite collective.

Affaires scolaires



PARASCOL : Un outil pour les familles et le personnel

Depuis septembre, la commune a mis en place PARASCOL, une application pour moderniser la gestion des services périscolaires. Après plusieurs semaines de fonctionnement et d'apprentissage, les retours des parents sont positifs ! Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble du personnel de la mairie (secrétariat et équipe périscolaire) pour leur engagement dans la maîtrise de ce nouvel outil.

Une 1^{ère} réunion de bilan a été organisée entre les personnels du périscolaire, Sophie STRAUSS, Directrice des Services, et Jérémy MAUWARIN, conseiller délégué aux affaires scolaires. Les échanges ont permis de dresser un bilan très satisfaisant et de proposer des ajustements pour améliorer encore le service.

Depuis la rentrée de septembre, cette nouvelle organisation est mise en place pour la gestion du périscolaire, incluant :

- la cantine
- la garderie (uniquement pour Sarry, Moncetz-Longevas disposant de sa propre structure)
- l'aide aux devoirs

Cette initiative vise à simplifier les procédures pour les parents et le personnel, tout en garantissant une gestion plus efficace et transparente.

Les atouts de PARASCOL :

- pour les parents :
 - ◊ un portail famille personnalisé
 - ◊ une gestion simplifiée qui permet d'inscrire ou désinscrire les enfants aux activités jusqu'à la veille ouverte avant 9h, sans frais supplémentaire
 - ◊ une visibilité sur les inscriptions en temps réel
- pour le personnel : Une gestion via deux tablettes pour suivre les inscrits et pointer les départs, éliminant les pertes d'information.



Parascol



*Les enfants, vous pouvez déposer votre lettre au Père Noël avant le 20 décembre dans la boîte devant la mairie.
N'oubliez pas d'indiquer vos prénom, nom et adresse si vous voulez que je vous réponde !*

Je serai présent le 6 décembre de 10h à 11h devant la mairie, et de 11h à midi, place du Commerce.

Vous me retrouverez également sur le marché de Noël le 7 décembre, à la salle des fêtes.



**Un programme ludique
pour sensibiliser les enfants
à la transition écologique
pour les élèves de l'école élémentaire**

Territoire d'Energie Marne (ex SIEM), a proposé à l'ensemble des communes marnaises de rejoindre le programme ECOPOUSSE, un programme innovant porté par l'association ACTEE et déployé dans 88 classes du département de la Marne.

La commune a proposé à l'équipe pédagogique de faire participer tous les élèves du CP au CM2 à ECOPOUSSE. Plus de 1700 élèves bénéficieront de ce dispositif, conçu pour éveiller les consciences sur les enjeux de la transition écologique, à travers des ateliers ludiques, bienveillants et humoristiques.

L'association Terre Avenir, experte en sensibilisation à la culture scientifique, interviendra directement dans les classes durant l'année scolaire.

ECOPOUSSE propose trois ateliers de 1h30, répartis sur l'année, pour aborder des thématiques essentielles :

- Atelier 1 - découverte des énergies : une exploration des différentes sources d'énergie et de leur impact sur l'environnement
- Atelier 2 - la mobilité : une réflexion sur les modes de transport durables et leur importance pour la planète
- Atelier 3 - la biodiversité : une immersion dans la richesse du vivant et les moyens de la préserver.

Les enseignants auront également accès à une plateforme en ligne proposant des ressources pédagogiques gratuites. Chaque élève repartira avec un jeu de cartes « écogestes », un outil concret pour adopter des réflexes éco-responsables au quotidien.

En parallèle des ateliers, un concours national d'expression artistique, réservé aux écoles, est organisé sur le thème : « *Quel est ton super-pouvoir pour protéger notre planète ?* »

- Envoi des créations : du 1er décembre 2025 au 11 mars 2026
- Vote du public : du 12 au 31 mars 2026 sur concours.actee-ecopousse.fr
- Annonce des gagnants : le 8 avril 2026.

Une belle occasion pour les élèves de laisser libre cours à leur imagination.

ECOPOUSSE s'inscrit dans une démarche pédagogique et citoyenne, visant à :

- Sensibiliser les plus jeunes aux défis environnementaux de manière accessible et positive
- Encourager l'adoption de gestes écoresponsables dès l'école.

Un autre but recherché est aussi d'impliquer les familles à travers des outils concrets et des événements comme le concours artistique.

En participant et en finançant ce programme, notre commune réaffirme son engagement en faveur d'une éducation au développement durable, essentielle pour préparer les citoyens de demain.

Pour plus d'informations : <https://www.actee-ecopousse.fr/>

Sarry mobilisé pour Octobre Rose

Les employés municipaux ont installé toutes les décos sur ce thème.

Sur tout le mois d'octobre, ont eu lieu, une collecte de soutiens-gorge à la pharmacie et à la boulangerie, une collecte de dons dans des boîtes mises à disposition du public et des tombolas organisées par SITIS et Nails, Art & Co.

La municipalité et l'ensemble des commerçants et services avaient organisé une journée phare le 11 octobre sur la place du Commerce : apéritif, concert, massages, tombola, structure gonflable, barbe à papa, crêpes roses ...

Par ailleurs, le Club Omnisports a organisé une randonnée avec différents parcours le dimanche 5 octobre.

Ces différentes animations et dons ont permis de récolter la somme de 1 015€.

Cette somme sera partagée et remise à la Ligue contre le cancer et à Action Croisée,
le samedi 6 décembre à 11h place du commerce.

Un grand merci à tous, participants, commerces et services, pour l'organisation, l'implication et pour les lots offerts pour la tombola.

Environnement - Cadre de vie

Aménagement du Jardin des Vignes III : L'aménageur, en concertation avec la mairie, a réalisé tous les espaces verts du lotissement ainsi que l'amorce de la liaison entre le Jardin des Vignes et la rue des Bleuets.

Noues dans le lotissement du Jardin des Vignes II : Les noues qui réceptionnent l'eau de ruissellement de ce lotissement sont en mauvais état et parfois colmatées par du ciment (résidus de travaux au fil des constructions). L'équipe de l'AGICAC (Association de Gestion de l'Insertion de la Communauté d'Agglomération Châlonnaise) a commencé à intervenir. La gestion de l'envahissement d'herbes demeure un enjeu à traiter pour l'avenir.

Les noues d'infiltration : un geste simple pour mieux gérer l'eau de pluie

Ce sont de légères dépressions végétalisées aménagées le long des voiries ou des chemins. A Sarry, on les trouve dans le lotissement des Vignes et désormais rue Jacques Brel. Leur rôle est essentiel :

- **retenir et infiltrer l'eau de pluie,**
pour éviter les ruissellements rapides vers les réseaux,
- **filtrer naturellement l'eau** grâce aux plantes et au sol,
- **réduire les risques d'inondation** lors des fortes pluies,
- **rafraîchir les abords** en période chaude grâce à la végétation.

Pour être efficaces, elles demandent une **gestion douce** : tonte raisonnée, curage léger si nécessaire, et respect des plantations. Les noues ne sont **ni des fossés ni des zones de dépôt** : il est important de ne rien y jeter et de ne pas les tasser avec des véhicules.

Un petit aménagement, mais un **grand atout pour une commune plus résiliente !**

Dans le cadre de l'**étude globale hydraulique** des bassins versants de la commune, la mise en place de noues route de l'Épine et dans l'espace vert du lotissement Daniel Balavoine est en projet.

La municipalité avance avec **Châlons Agglo** sur ces travaux.

Installation photovoltaïque : Trois ans déjà

Il y a trois ans, notre commune faisait le choix d'investir dans le photovoltaïque afin de produire une énergie locale, durable et de réduire nos dépenses énergétiques.

Aujourd'hui, le bilan est très positif : la production est d'environ **105 000 kWh** par an.

Les installations, positionnées sur le toit du club omnisports ont permis de **générer une part croissante d'électricité**. Les performances sont au rendez-vous, avec une **production régulière et supérieure aux estimations initiales** grâce aux bonnes conditions d'ensoleillement et au suivi technique réalisé tout au long de l'année.

Au-delà de l'intérêt économique, ce projet s'inscrit pleinement dans une démarche de **transition énergétique**. Grâce à lui, la commune réduit son empreinte carbone et montre l'exemple en matière d'énergies renouvelables.

Trois ans après leur mise en service, nos panneaux solaires confirment donc la pertinence de cet investissement, au bénéfice des habitants comme de l'environnement.



Plantations Automne 2025 : Des arbres ont été commandés à la pépinière De Fontaine et seront plantés rue des Auges, devant la salle des fêtes (Paulownia), ainsi qu'au Jardin des Vignes.

Décoration de fin d'année : Après le succès d'Octobre Rose, nos services techniques ont créé un magnifique arbre à boules qui est installé place du Commerce. De plus, le trône et la boîte aux lettres du Père Noël sont également disposés dans l'espace vert devant la mairie, ajoutant une touche festive à notre commune.

Illuminations de Noël : Les illuminations restent identiques à celles de l'année dernière, grâce à la reconduction du contrat de location pour trois ans. Nous avons la possibilité de personnaliser les couleurs.

Pour embellir le village, nous avons commandé 70 sapins Norman. Du ruban renforcé pour créer des noeuds décoratifs sont accrochés sur les sapins proches des bâtiments publics.

Fleurissement 2026 : Aucun changement majeur n'est prévu, si ce n'est une suggestion d'alterner les géraniums rouges avec des variétés blanches ou roses pour une palette de couleurs plus variée.

Fauche tardive : La pratique de la fauche tardive sera reconduite en 2026 dans des zones appropriées pour favoriser la biodiversité. Cette technique est mise en œuvre sur plus d'un hectare (10 000 m²).

Équipement de mobilier urbain : De nouvelles poubelles ont été ajoutées sur la place du centre commercial et dans le lotissement du Jardin des Vignes. Des cendriers ont également été installés sous les arcades du centre commercial.

Benne à verre : Un projet est en cours pour déplacer la benne à verre du centre commercial vers la route de Sogny, où un aménagement avec dalle de propreté pourrait être réalisé.

Boîte à livres : Après huit ans de service, la boîte à livres a été retrouvée au sol. Le Kiwanis Club de Châlons en Champagne, a proposé de faire une demande à l'association pour en fournir une nouvelle.

Revêtement souple des jeux : Une réparation importante a été effectuée cette année suite à des actes de vandalisme qui ont endommagé le tapis des jeux, rue du Bas.

Projet des terrains de paddle : Un projet de construction de terrains de paddle est prévu à la place du troisième terrain de tennis extérieur. Le club omnisports, maître d'ouvrage, a reçu trois devis qui permettront de constituer un cahier des charges et un dossier de demande de subventions.

Projet des terrains de pétanque : La municipalité réfléchit au terrain le plus adapté à l'implantation de quelques pistes.

Merci à tous les bénévoles de notre commune

Dans l'ombre ou à la lumière, ils donnent de leur temps, de leur énergie et souvent de leur cœur ; ce sont les **bénévoles**.

A Sarry, ils sont le reflet d'une commune vivante et solidaire, où chacun peut trouver sa place.

Mais sans les bénévoles, rien ne serait possible. Ils sont là pour animer nos fêtes, encadrer nos jeunes, embellir nos rues, soutenir nos aînés, distribuer des repas, organiser des collectes, entretenir la mémoire locale ou accompagner ceux qui en ont le plus besoin.

Leur engagement est précieux, surtout à une époque où le temps est compté, et où l'individualisme gagne du terrain. Ils sont les piliers discrets mais indispensables de notre **vivre ensemble**.

Les bénévoles font vivre notre village, ne les laissons pas seuls.

Ensemble, donnons-leur les moyens de continuer à faire battre le cœur de Sarry.

Sports - Loisirs - Culture

Notre village vient d'obtenir le label « Commune sportive 2026 - 2030 ». Un engagement fort pour le sport, la santé et la vie associative.

Cette distinction, attribuée par le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) Grand Est, récompense les collectivités engagées dans le développement d'une politique sportive, reconnaît le travail mené par les élus, les services municipaux et l'ensemble des associations locales.



Une construction collective

Le complexe dossier transmis au jury avant l'été a mis en avant la diversité des pratiques proposées sur le territoire, la qualité des équipements, les actions en faveur de l'accès au sport pour tous et les initiatives visant la promotion de la santé par l'activité physique.

Le sport à Sarry est le fruit d'un travail collectif : bénévoles, enseignants, éducateurs et agents municipaux contribuant tous à faire vivre le sport au quotidien dans notre commune.

« Cette distinction est d'abord celle des associations, entraîneurs, bénévoles, familles qui participent chaque semaine à la vie sportive de la commune. Nous investissons pour que le sport reste un vecteur de lien social, de santé et d'épanouissement pour toutes les générations. »

Extrait du discours d'Hervé MAILLET, maire de Sarry, lors de la remise du prix à Tomblaine le 28 novembre.

Ce qu'il apporte le label

- Une reconnaissance officielle qui valorise la politique sportive locale
- Un meilleur accès à des possibilités de financements et de partenariats pour moderniser les infrastructures
- Une dynamique renforcée pour développer les activités sportives et les actions en faveur du public scolaire et des seniors

La municipalité remercie l'ensemble des acteurs qui ont contribué à l'obtention de ce label qui sera une étape ; le véritable succès se mesurera dans la participation de chacune et chacun.

Participez ! Vous êtes bénévole, éducateur, parent d'un jeune sportif, habitant souhaitant proposer une idée ? Contactez les associations !

L'équipe de la commission des affaires sociales œuvre pour assurer un suivi des personnes fragiles en organisant des visites et en maintenant des contacts téléphoniques. L'objectif est de les soutenir dans leurs démarches administratives et répondre à d'autres besoins.

En collaboration avec le **CLIC** (Centre Local d'Information et de Coordination) et le **CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale), des services sont spécifiquement dédiés aux personnes de plus de 60 ans et à leurs familles (aides à domicile, portage de repas...).

Chaque année, un suivi est effectué pour plusieurs dizaines de personnes, avec des entretiens comprenant des visites à domicile, en établissement ou par téléphone, courrier et mail.

La commission invite les habitants à orienter toute personne ayant besoin d'aide vers la mairie.

Affaires sociales

Le TÉLÉTHON au Marché de Noël de Sarry - une nouvelle édition solidaire

L'Amicale des fêtes de Sarry, fidèle à son engagement en faveur de la solidarité, a le plaisir d'accueillir le stand **Téléthon** sur son marché de Noël le **dimanche 7 décembre**, à la salle des fêtes.

Cette initiative a pour objectif de soutenir la recherche contre les maladies génétiques rares.

Les visiteurs pourront découvrir une grande variété de produits à la vente. En effet, le stand Téléthon proposera des articles de Noël originaux tels que porte-clés, stylos 4 couleurs, livres et cartes postales (réalisées par le club de scrapbooking de Moncetz-Longevas). Ces produits feront le bonheur des petits et des grands, tout en soutenant une cause importante.

Comme l'année précédente, les membres de l'Amicale des fêtes ont décidé de reverser la recette des emplacements du marché de Noël aux fonds du Téléthon. Ainsi, les participants au marché de Noël auront l'opportunité de se faire plaisir tout en contribuant à une noble cause.

Des actions solidaires : L'année 2026 commence sous le signe de la solidarité à Sarry, avec plusieurs événements organisés par la commission des affaires sociales :

Repas pour nos aînés : un moment convivial et chaleureux

Le **dimanche 18 janvier**, la mairie convie tous nos aînés de 65 ans et plus à partager un repas convivial. Comme chaque année, cet événement sera agrémenté par un spectacle suivi d'un après-midi dansant offert par l'Amicale des fêtes : un moment de détente et de divertissement dans une ambiance festive et chaleureuse. Ce repas est une belle occasion pour nos aînés de se retrouver, d'échanger et de passer un agréable moment ensemble.

Pour ceux qui, en raison de leur état de santé ou de leur handicap, ne pourront pas se déplacer, un colis sera distribué. Il est réservé aux personnes de plus de 80 ans, en situation de maladie ou de handicap, afin de leur permettre de profiter d'un agréable moment malgré leur absence.

Les Sarrysiens de 65 ans et plus, qui n'auraient pas reçu l'invitation fin décembre sont invités à se présenter en mairie.

Collecte solidaire pour les Restos du Cœur et SOS Bébé

Début 2026, la commission des affaires sociales organisera une collecte de produits alimentaires et de vêtements au profit des **Restos du Cœur** et de **SOS Bébé**. Cette collecte permet de venir en aide aux personnes sans ressource ou en difficulté, en offrant alimentation, vêtements, couches et produits de première nécessité. Nous comptons sur la générosité de chacun des Sarrysiens pour faire de cette collecte un véritable succès.

Les dons seront recueillis le samedi 31 janvier dans différents points de collecte de la commune. L'objectif est de soutenir ces deux associations qui œuvrent sans relâche et venir en aide aux familles, aux bébés et aux enfants, ainsi qu'aux personnes en situation de précarité.

Le défi à révéler : dépasser 500 kg et 1400 € recueillis lors de la collecte en 2025.

Toutes les informations sur cette collecte seront diffusées sur les médias communaux début 2026.



Les membres de la commission des affaires sociales souhaitent d'ores et déjà à tous les habitants de Sarry une **très belle fin d'année**.

En 2026, nous espérons que notre solidarité collective permettra d'apporter un peu de réconfort à ceux qui en ont le plus besoin.

La RN44 est un axe régional important dans la Marne, reliant notamment la RN4 à proximité de Vitry-le-François et desservant des flux locaux et interrégionaux.

L'objectif affiché du projet est la mise à 2x2 voies sur la section Moncetz-Longevas à Châlons-en-Champagne afin d'améliorer la capacité, la fluidité et la sécurité routière sur ce tronçon (réduction des saturations et des dépassements dangereux).

Cette opération a été inscrite au Contrat de Plan État-Région (CPER) et suivie par les services de l'État et de la Région.

Le coût global évoqué dans les communiqués locaux s'élève à plusieurs dizaines de millions d'euros (montant souvent cité : ~38 M€ pour la modernisation sur certaines portions), financements qui peuvent provenir d'un mix Région / État / autres co-financeurs selon les décisions budgétaires.



Mise à 2x2 voies de la RN44 Moncetz-Longevas ↔ Châlons-en-Champagne

Études et procédures déjà engagées

- **Études préalables et dossier d'avant-projet** : un dossier d'avant-projet a été réalisé et contrôlé par le CEREMA (établissement public) à la demande de la DREAL (Direction Régionale de l'Aménagement et du Logement) Grand Est (contrôle extérieur et observations techniques). Cela atteste d'une démarche de vérification technique et de qualité sur la conception initiale.
- **Actualisation de l'étude d'impact & dossier environnemental** : des consultations publiques / marchés ont été publiés pour actualiser l'étude d'impact et constituer le dossier de demande d'autorisation environnementale, étape obligatoire pour la poursuite du projet.
- **Appels d'offres pour maîtrise d'œuvre** : la DREAL, maître d'ouvrage a lancé des marchés pour la mission de maîtrise d'œuvre, preuve que le projet est entré dans une phase de programmation/conception détaillée.

Gouvernance / décisions politiques & financement

- Le projet a été inscrit au CPER et la Région Grand Est a marqué son accord pour l'opération. Néanmoins, comme souvent pour ce type d'infrastructure, la traduction de l'inscription en crédits disponibles se fait par étapes (votes des assemblées, engagements contractuels). Des comptes-rendus locaux et publications d'élus indiquent des décisions de financement ou des votes favorables mais des communications locales suggèrent aussi des incertitudes ou reports ponctuels sur certains points de financement/organisation.

Enjeux locaux et environnementaux

- **Sécurité et fluidité** pour les usagers
- **Impacts environnementaux** (faune, habitats, ruissellement, bruit) nécessitant l'actualisation de l'étude d'impact et la constitution d'un dossier d'autorisation environnementale
- **Impacts territoriaux** (emprise foncière, passages près des communes traversées) et acceptabilité locale : des communes et l'association Sarry Sécurisation RN44 suivent le dossier et informent leur population.

Les différentes étapes :

- Important : les dates ci-dessous sont **estimées** à partir des publications et appels d'offres déjà connus (2023–2025). Les calendriers de projets routiers peuvent évoluer en fonction des procédures d'autorisation, des décisions de financement et des phases de concertation.
- **2025 : Sélection de la maîtrise d'œuvre & finalisation des études détaillées**
Appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre publié (mars 2025) puis sélection et contractualisation. Cette phase couvre la conception détaillée, études géotechniques et finalisation des variantes.
- **2025–2026 : Constitution et instruction du dossier d'autorisation environnementale**
Actualisation de l'étude d'impact (marché publié 2024/2025) puis dépôt du dossier d'autorisation environnementale : instruction administrative (DREAL / services de l'État) qui peut durer plusieurs mois à plus d'un an selon complexité et recours potentiels.
- **2026 : Concertations locales & enquêtes publiques**
Selon le niveau d'impact et la procédure choisie, des périodes de concertation et d'enquête publique peuvent intervenir avant la délivrance de l'autorisation.
- **2026 - 2027 : Démarches de financement final & préparation des marchés de travaux**
Une fois l'autorisation obtenue et le dossier finalisé, mobilisation des crédits (Région, État, Département, Agglomération) et publications des marchés de travaux (lots). Des signaux contradictoires récents sur des votes locaux montrent qu'il faut rester attentif aux décisions budgétaires.
- **2027 - 2028 : Démarrage potentiel des travaux**
Si tout suit son cours (MOE, autorisations, financements, marchés), les premiers chantiers pourraient démarrer **au plus tôt** en 2027 ; la durée des travaux dépendra des lots, des déviations temporaires et des conditions de chantier (plusieurs mois à quelques années pour une mise à 2x2 voies complète). Ceci reste une fourchette indicative.
- **Fin de chantier et mise en service**
Variable : pour une section de l'ordre de quelques kilomètres, un phasage par tronçons est probable. Compter typiquement 1–3 ans de travaux effectifs selon amplitude des travaux (génie civil, ouvrages d'art, échangeurs...).

Points de vigilance

- **Procédures environnementales** : l'issue de l'instruction peut imposer des mesures compensatoires et rallonger le calendrier
- **Financement** : même si des votes favorables ont été publiés, des ajustements budgétaires ou des reports peuvent arriver — sources locales font état d'avancées mais aussi de contraintes. Restez attentif aux décisions des collectivités (Région, Département, État)
- **Information locale / concertation** : les communes traversées et des collectifs suivent le dossier (informations périodiques sur sites municipaux), donc des communications locales sont la meilleure source pour les étapes de terrain

Le projet de mise à 2x2 voies de la RN44 sur la section **Moncetz-Longevas - Châlons-en-Champagne** est entré dans une phase concrète (études, marchés pour maîtrise d'œuvre, actualisation de l'étude d'impact) après son inscription au CPER et l'accord régional.

Les prochaines étapes immédiates sont centrées sur la conception détaillée et la constitution du dossier environnemental ; la réalisation effective des travaux dépendra ensuite des autorisations et de la sécurisation finale des financements (calendrier indicatif : démarrage possible 2027 si tout se déroule sans obstacle majeur).

L'Amicale des fêtes de Sarry a encore une fois animé la vie locale au cours de ce dernier semestre, avec une série d'événements qui ont attiré de nombreux participants.

Voici un retour sur les activités passées et un aperçu de ce qui vous attend en 2026 !



L'amicale des fêtes

Bilan des activités de l'année 2025

Au cours des derniers mois, l'Amicale des fêtes a organisé plusieurs événements qui ont connu un grand succès :

- **20 juin : Apéro gourmand.** Encore une fois nous avons eu beaucoup de monde, ravis de partager un agréable moment en toute convivialité.
- **5 juillet : Barbecue géant suivi des feux de la Saint-Jean.** Là aussi tout s'est bien passé et apprécié par tous,
- **14 septembre : Brocante.** Une journée ensoleillée, la brocante a connu une belle affluence, cet événement a permis à de nombreux exposants et visiteurs de se retrouver.
- **4 octobre : Loto.** Comme à son habitude, notre loto a fait salle comble, attirant de nombreux joueurs venus tenter leur chance tout en profitant de l'ambiance chaleureuse.
- **22 novembre : Soirée Beaujolais.** La soirée Beaujolais a également été un grand succès. Une belle occasion de célébrer l'arrivée du Beaujolais nouveau autour d'une assiette de cochonnailles et accompagné d'une ambiance musicale.

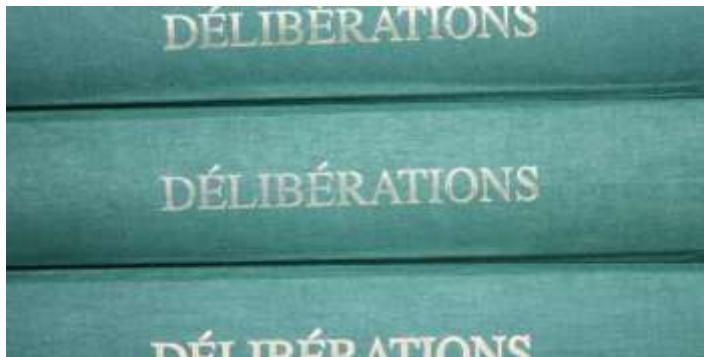
Les prochaines activités à ne pas manquer

- **7 décembre : Marché de Noël.** Comme l'année dernière, l'Amicale des fêtes reversera la recette des emplacements du marché de Noël au profit du Téléthon. Venez nombreux pour soutenir cette noble cause tout en faisant vos achats de Noël !
- **19 décembre : Noël des enfants.** Les enfants de l'école de Sarry, en maternelle et élémentaire ainsi que les grands enfants de la micro-crèche, profiteront d'un spectacle de Noël, suivi d'un goûter et de friandises offerts par l'Amicale des fêtes. Un moment magique pour les plus jeunes !
- **19 décembre à 19h : Concert de noël antillais à la salle des fêtes.** Une soirée musicale exceptionnelle vous attend à la salle des fêtes, à ne pas manquer. Entrée gratuite.
- **7 février 2026 : Loto.** Un premier loto de l'année pour démarrer 2026 sur les chapeaux de roue !
- **6 avril : Œufs de Pâques.** Une chasse aux œufs pour les enfants de Sarry
- **19 juin : Apéro gourmand.** Un autre moment de partage et de convivialité autour d'un apéritif festif.
- **4 juillet : Barbecue géant suivi des feux de la Saint-Jean.** Le traditionnel barbecue géant, suivi des feux de la Saint-Jean pour une soirée inoubliable.
- **13 septembre : Brocante.** De nouveau, l'Amicale organise sa brocante, une occasion idéale de chiner et de faire de bonnes affaires.

L'Amicale des fêtes tient à remercier la mairie et le personnel communal, les bénévoles et tous les participants qui contribuent à la réussite de ces événements.

Grâce à vous, Sarry reste une commune pleine d'animations et de solidarité.

Toute l'équipe de l'Amicale des fêtes vous souhaite de très **bonnes fêtes de fin d'année**. Nous espérons vous retrouver nombreux lors de nos prochaines animations en 2026 !



Les délibérations
du conseil municipal
sont consultables en mairie,
sur le tableau prévu à cet effet
dans le hall d'accueil
et sur [http://sarry-champagne.net/
le-conseil-municipal.html](http://sarry-champagne.net/le-conseil-municipal.html)

Les délibérations du conseil municipal

23 juin 2025

- Versement d'une subvention exceptionnelle de l'Amicale des Fêtes
 - Participation de l'Eveil aux travaux de rénovation d'une salle de réunion
 - Autorisation de signature d'une convention d'honoraires
 - Détermination du taux de promotion d'avancement de grade
 - RGPD / Bibliothèque Municipale de Sarry / demande de participation financière

15 septembre 2025

- Vente d'un camion du service technique auprès d'un professionnel
 - Admission en non valeur – créances éteintes
 - Demande de résiliation anticipée du bail de location
 - Exonération des loyers et effacement de la dette
 - Remboursement à un tiers d'une participation suite à problème armoire réfrigérante salle des fêtes
 - Décisions budgétaires modificatives

13 octobre 2025

- Lancement d'une procédure adaptée / marché de fourniture de produits de déneigement
 - CLECT - Attributions de compensation 2025
 - Dénomination d'une rue



Nous proposons d'insérer dans notre bulletin, les informations concernant l'état civil des personnes résidant dans la commune.

Cependant, nous précisons que nous ne diffusons pas les données enregistrées par les services d'état civil pour lesquelles nous avons eu un refus de la part des familles.



État civil

Mariages

21 juin 2025	FROMONT Jean-Sébastien et MONGES Muriel
28 juin 2025	BARTHELEMY Yannick et MONDOTO Mariama
12 juillet 2025	GONÇALVES Marco et PAISANO Julie
12 juillet 2025	LAMBERT Benoît et MAY Elodie
23 août 2025	LENFANT Geoffrey et GUILLEMIN Orlanne
30 août 2025	DHÉNIN Grégoire et PORTIGLIATTI-PRESA Emma
18 octobre 2025	MERGEN Jeremy et SEILER Ella

Décès

14 juin 2025	FLANDRE Gérard
5 juillet 2025	CHAPSAL André
13 août 2025	GALLOIS Claude
15 août 2025	CALAFATO Michèle
18 septembre 2025	LINERT Jean-Claude
26 septembre 2025	BOSSUS Jean-Pierre
27 septembre 2025	GRATIOT Micheline
7 novembre 2025	COSSENET Jacqueline

Naissances

16 juin 2025	COUAILLIER Nael
19 juin 2025	ALBISSEY Ilyam
24 juin 2025	OLIVEIRA MENDES June
2 juillet 2025	DUPUIS Alix
13 juillet 2025	LIUFAO Havaiki
23 juillet 2025	SUDOL Eva
14 août 2025	BISSON Jules
16 août 2025	HOARAU Nina

La recette

Moelleux au chocolat

Préparation

- Préchauffer le four à 180°C
- Faire fondre le chocolat et le beurre au bain-marie ou au micro-onde
- Ajouter le sucre
- Puis les œufs un à un
- Puis la farine
- Verser la pâte dans un moule beurré
- Enfourner 20 à 25 minutes, le cœur doit rester fondant

Servez tiède avec une boule de glace à la vanille ou un peu de crème anglaise

Ingrédients pour 6 personnes

- 200 g de chocolat noir
- 100 g de beurre
- 100 g de sucre
- 50 g de farine
- 2 œufs



Les bâtiments et
matériels municipaux
ont pu être découverts
par les Sarrysiens
lors de l'après-midi
Portes ouvertes,
le 4 octobre 2025



Le nouveau dortoir
de l'école maternelle

Une vue
en contre-plongée
du clocher de l'église





Octobre Rose
à Sarry :
animations,
rencontres,
décorations...
pour soutenir
la lutte contre le
cancer du sein

DÉCEMBRE
À SARRY

Dimanche 7 décembre
de 10h à 18h

Marché de Noël

Salle des fêtes

Producteurs, artisans
Animations
Présence du Père-Noël

Vente d'articles au profit du Téléthon

Entrées gratuites - Jus de pommes et vin chaud

Vendredi 19 décembre à 19h

Concert de Noël
par l'association antillaise
Kabel'Ka

Salle des fêtes

par l'amicale des fêtes

L'équipe éditoriale
souhaite une excellente fin d'année
à tous les lecteurs du Sarrysien.

Nous adressons
nos plus vifs remerciements
à l'ensemble des contributeurs
(agents communaux, associations,
partenaires locaux et citoyens) qui
partagent informations,
initiatives et retours.

Votre fidélité et votre engagement
permettent à ce bulletin
de rester un lien essentiel
entre les habitants
et la vie de notre commune.